

COMMUNE de BARBASTE

Lot-et-Garonne

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 13

Excusés : 5

Absent : 1

POUR : 18

L'AN DEUX MIL VINGT CINQ

LE 14 AVRIL à 19h00

Le Conseil Municipal de la Commune de BARBASTE,
dûment convoqué le 28/03/2025 s'est réuni en séance ordinaire, en Mairie,
sous la Présidence de Madame Valérie TONIN, Maire.

Présents :

Madame TONIN Valérie, Madame BEJNA Véronique, Madame BONA Aurélia, Monsieur SPECQUE Wilfrid, Madame NORMANT Ludivine, Madame RUPRET Joëlle, Monsieur DAUNES Michel, Monsieur BART Frédéric, Monsieur PAYEN David, Monsieur LAZARTIGUES Cyril, Madame FONT Marine, Madame JAYLES Bernadette et Madame KALB Marjorie.

Excusés :

Madame BOREGO Fabienne (*pouvoir à Monsieur DAUNES Michel*),
Madame DUCOUSSO Isabelle (*pouvoir à Madame NORMANT Ludivine*),
Madame GAUCI Jacqueline (*pouvoir à Madame BONA Aurélia*),
Monsieur MURILLO-RUIZ Fabien (*pouvoir à Madame KALB Marjorie*),
Madame DUYNSLAEGER Colette (*pouvoir à Madame JAYLES Bernadette*).

Absent:

Monsieur ALMEIDA Filipe.

Secrétaire de séance : Madame BONA Aurélia.

DEL : 10/2025

Objet : Créances admises en non-valeurs

Budget Commune 2025

-VU le Code Général des Collectivité Territoriales et notamment son article L.2343-1.

● **CONSIDÉRANT** que Madame la Maire a été saisie le 27/01/2025 par la DDFIP pour :

- des produits irrécouvrables pour les années 2022 et 2023 après des poursuites demeurées sans effet d'un montant de 242€82.

**Après avoir ouï l'exposé de Madame la Maire et en avoir délibéré à l'unanimité,
le Conseil Municipal**

DECIDE :

► **INSCRIRE des créances admises en non-valeurs (c/6541)** des titres figurant sur la liste présentée par le Comptable Public pour un montant de **242€82**.

La Secrétaire de séance, Aurélia BONA

La Maire, Valérie TONIN



La Maire certifie sous sa responsabilité
le caractère exécutoire de la présente délibération.

Fait et délibéré à BARBASTE, les mois, jour et an susdits.

Ont signé au Registre les membres présents. Pour copie conforme